



« J'étais un étranger, et vous m'avez accueilli. »

Lettre pastorale sur l'accueil des réfugiés

Commission épiscopale pour la justice et la paix
Conférence des évêques catholiques du Canada

I. POURQUOI CETTE LETTRE

1. L'ampleur sans précédent de la crise des réfugiés est consternante; elle nous bouleverse et nous presse d'agir. À titre de responsables de l'Église catholique au Canada, nous estimons qu'il ne suffit pas de discuter. Il s'agit maintenant de passer à l'action, de toute urgence. Tous les jours, des personnes désespérées tentent de franchir un océan d'indifférence. On leur donne le nom de réfugiés. Traités souvent comme un simple problème, ce sont nos frères et nos sœurs, des êtres humains comme nous, qui ont besoin de notre aide tout de suite.



Des réfugiés à une station de train de Budapest, Hongrie, le 5 septembre 2015.

Les Nations Unies rapportent qu'à la fin de 2014, on comptait 59,5 millions de personnes déplacées par les guerres, les conflits et les persécutions : c'est plus qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale⁴.

2. Le pape François nous appelle toutes et tous à dépasser la « mondialisation de l'indifférence¹ » et à écouter les cris, à entendre la douleur silencieuse de nos frères et sœurs. Il a demandé à toutes les paroisses d'Europe d'accueillir une famille de réfugiés². Nous nous devons de réagir à cette crise, ici et maintenant, comme chrétiennes et chrétiens, comme Canadiennes et Canadiens, comme des êtres humains.

Des millions de familles, des millions, réfugiées de nombreux pays et de toute confession religieuse vivent dans leur histoire des drames et des blessures qui pourront difficilement être guéries. Soyons proches d'elles, en partageant leurs peurs et leurs incertitudes pour l'avenir et en soulageant de façon concrète leurs souffrances. Que le Seigneur soutienne les personnes et les institutions qui œuvrent avec générosité pour assurer aux réfugiés accueil et dignité, et leur donner des motifs d'espérance³.

- 1 Pape François, homélie à Lampedusa (Sicile), le 8 juillet 2013. « Dans ce monde de la mondialisation, nous sommes tombés dans la mondialisation de l'indifférence. Nous sommes habitués à la souffrance de l'autre, cela ne nous regarde pas, ne nous intéresse pas, ce n'est pas notre affaire! [...] Demandons au Seigneur la grâce de pleurer sur notre indifférence, de pleurer sur la cruauté qui est dans le monde, en nous, aussi en ceux qui dans l'anonymat prennent les décisions socio-économiques qui ouvrent la voie à des drames comme celui-ci. »
- 2 Pape François, allocution à l'angélus du 6 septembre 2015.
- 3 Pape François, audience générale du 18 juin 2014, Journée mondiale des réfugiés.
- 4 UNHCR, *Des déplacements de populations plus importants que jamais*, 18 juin 2015. <http://www.unhcr.fr/5581a037c.html>

Au cours des vingt dernières années, plus de 20 000 migrants se sont noyés dans la Méditerranée. Des bateaux quittent tous les jours les ports du continent africain. Des trafiquants exploitent le désespoir d'exilés érythréens, somaliens, syriens et autres.

3. En 2006, les catholiques du Canada recevaient des évêques une lettre pastorale sur l'immigration et la protection des réfugiés⁵. Ce texte n'a rien perdu de son importance et de sa pertinence. Mais devant l'aggravation de la situation et l'interpellation pressante du pape François, un nouvel appel est lancé aux catholiques : il faut réagir à neuf, il faut réagir à vif. Le 8 septembre 2015, le président de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) publiait une lettre ouverte aux catholiques sur la crise des réfugiés. Par la suite, à leur assemblée annuelle, les évêques du Canada ont demandé « à chaque paroisse catholique et communauté religieuse du Canada qui en a les ressources de considérer sérieusement de parrainer une famille de réfugiés, soit d'elle-même ou en collaboration avec d'autres⁶ ». La présente lettre pastorale paraît

pour relancer notre conscience et nous pousser à l'action afin d'aider ces millions de personnes qui luttent pour survivre et pour trouver des conditions de vie qui respectent leur dignité et leur liberté. C'est aussi à cause de l'urgence de la situation actuelle que le présent document traite surtout des réfugiés et non de l'ensemble du dossier de l'immigration.

Qu'est-ce qu'un réfugié ?

Selon la Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés (1951), il s'agit d'« une personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ».



Photo : © ONU. Tous droits réservés.

Des réfugiés kosovars fuyant leur pays, le 1^{er} mars 1999.

4. L'Église catholique reconnaît que la définition standard de la personne réfugiée n'est plus adéquate. Pour le Conseil pontifical *Cor Unum* et le Conseil pontifical pour la pastorale des migrants et des personnes en déplacement, il y a une catégorie de réfugiés de facto, victimes de conflits armés, de politiques économiques erronées ou de désastres naturels. On peut maintenant y ajouter les réfugiés climatiques ou environnementaux⁷. L'Église voit en eux tous des réfugiés de fait pour des raisons humanitaires, vu la nature involontaire de leur fuite. Le caractère involontaire et obligatoire de leur migration provoque chez nous une réaction spontanée de charité fondée sur la justice⁸.

5 Commission épiscopale des affaires sociales, « Car nous ne sommes devant toi que des étrangers et des hôtes », 15 janvier 2006.

6 Conférence des évêques catholiques du Canada, résolution no 3 de l'assemblée plénière 2015, Cornwall, Ontario. www.cccb.ca/site/images/stories/pdf/Plenary_resolution_on_refugees_-_FR.pdf

7 « L'augmentation du nombre de migrants fuyant la misère, accrue par la dégradation environnementale, est tragique; ces migrants ne sont pas reconnus comme réfugiés par les conventions internationales » (*Laudato Si'*, 25).

8 Benoît XVI, *Caritas in Veritate*, 6.

L'homélie du pape François sur la petite île de Lampedusa nous donne à réfléchir. « "Où est ton frère ?"; la voix de son sang crie vers moi, dit Dieu. Ce n'est pas une question adressée aux autres, c'est une question adressée à moi, à toi, à chacun de nous. Ceux-ci parmi nos frères et sœurs cherchaient à sortir de situations difficiles pour trouver un peu de sérénité et de paix; ils cherchaient un rang meilleur pour eux et pour leurs familles, mais ils ont trouvé la mort. Combien de fois ceux qui cherchent cela ne trouvent pas compréhension, ne trouvent pas accueil, ne trouvent pas solidarité ! Et leurs voix montent jusqu'à Dieu ! »

– Pape François, homélie du 8 juillet 2013

5. Dans un monde idéal, personne n'aurait à quitter son pays natal. Aujourd'hui, malheureusement, la persécution, l'oppression et la guerre engendrent crise sur crise et contraignent les innocents à la fuite. Pensons à la situation en Afghanistan, au Pakistan, en Somalie, en Érythrée, en République démocratique du Congo, au Mali, ici et là en Afrique du Nord, mais spécialement en Iraq et en Syrie, où le groupe djihadiste État islamique cherche à étendre sa domination. Le Liban doit relever les énormes défis que pose la présence chez lui de 1,2 million de réfugiés syriens; avec les Palestiniens, ils forment plus du tiers de la population du pays.

6. Un aspect nouveau, mais tragique, du sombre contexte actuel, c'est l'accroissement massif du nombre de réfugiés chrétiens. La plupart d'entre eux fuient la Syrie et l'Iraq où, avec les Yézidis et les membres d'autres minorités religieuses, ils sont persécutés, réduits en esclavage et même mis à mort. À l'heure où le monde voit se multiplier les conflits comme ceux-là, nous ne pouvons simplement nous résigner à ce qui semble inévitable. Au contraire, il faut nous opposer à tout ce qui mine ou menace la vie et la dignité de la personne humaine. Nous n'acceptons ni l'intolérance ni la barbarie. Nous affirmons plutôt avec force que nous sommes tous frères et sœurs, enfants du même Père. C'est pourquoi nous devons être solidaires des réfugiés et leur offrir une aide qui corresponde à leurs vrais besoins : bref, ils sont de la famille.



La cathédrale syriaque catholique Notre-Dame du Perpétuel Secours à Bagdad, le 3 novembre 2010, après une attaque qui a fait quarante-six morts.

II. LA LEÇON DE LA BIBLE

7. Dans l'Ancien Testament, on voit que l'étranger prend différents visages : celui qui est né à l'étranger, le voyageur de passage, le résident temporaire sans droits particuliers et, enfin, celui qui vient s'établir en Israël. L'histoire même d'Israël est le long récit des migrations, volontaires ou contraintes, du peuple qui se souvient : « Mon père était un Araméen nomade qui des-



Photo : © Ahmed Ibrahim/Anadolu Agency/Getty Images

Des réfugiés irakiens yézidites dans le camp de Newroz, Syrie, le 28 novembre 2014.

cendit en Égypte; il y vécut en immigré avec son petit clan » (Dt 26,5). Mais cet immigrant est ensuite réduit en esclavage ! Quand les Israélites fuient la servitude sous le Pharaon pour entreprendre leur exode de l'Égypte, ils vivent le genre de situations que nombre de réfugiés connaissent de nos jours.

8. L'Enfant Jésus lui-même devient un réfugié quand sa famille fuit la persécution du roi Hérode (Mt 2,13-14). Dans l'Église primitive, l'accueil du migrant prend un sens nouveau. D'abord, la présence des réfugiés nous rappelle notre propre situation dans le monde, où nous sommes des étrangers résidents ou de passage (1 P 2,11). Mais surtout, nous devons nous rappeler que le Christ est venu sauver toute l'humanité

et qu'en lui Dieu, qui n'exclut personne, abat les frontières ethniques, sociales et culturelles qui divisent, dressent des murs et fomentent la violence. Dans la parabole du bon Samaritain (cf. Lc 10,25-37), Jésus nous enseigne une vérité paradoxale : l'étranger est notre prochain. Enfin, dans le texte du Jugement dernier, le Christ ne nous invite pas seulement à accueillir les faibles et les déshérités, mais il s'identifie aux plus petits, aux vulnérables et aux laissés pour compte, parmi lesquels on retrouve notamment nos réfugiés contemporains : « j'étais un étranger, et vous m'avez accueilli » (Mt 25,35).

« Je lance un appel aux paroisses, aux communautés religieuses, aux monastères et aux sanctuaires de toute l'Europe à manifester l'aspect concret de l'Évangile et accueillir une famille de réfugiés. Un geste concret pour préparer l'année sainte de la miséricorde. Que chaque paroisse, chaque communauté religieuse, chaque monastère, chaque sanctuaire d'Europe héberge une famille, à commencer par mon diocèse de Rome. Je m'adresse à mes frères évêques d'Europe, vrais pasteurs, pour que dans leurs diocèses ils soutiennent mon appel, rappelant que la miséricorde est le deuxième nom de l'Amour : "En vérité je vous le dis, dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait" (Mt 25,40). »

– Pape François, angélus du 6 septembre 2015.

III. ACCUEILLIR ET PROTÉGER LES RÉFUGIÉS

Safuan et Dalia ont fui l'Iraq en 2014. « Quand nous sommes arrivés [dans la ville d'Erbil, sous contrôle kurde], c'était le chaos. Comme tant d'autres, nous avons passé plusieurs nuits dans la rue. Nous savions que c'en était fait de notre vie là-bas. Nous avons vendu ce que nous possédions et nous avons gagné la Jordanie comme réfugiés. Dalia a donné naissance à notre plus jeune. Nous l'avons appelée Mariana, car la Vierge Marie nous a protégés. La naissance de Mariana a changé notre attitude. Nous savons maintenant que le Seigneur a choisi pour elle, et donc aussi pour nous, un autre chemin. Nous ne sommes pas certains de ce qu'est le projet de Dieu sur notre famille, mais ça ne pourra qu'aller en s'améliorant désormais, et nous allons suivre sa volonté. »

Safuan explique que sa famille avait en tête l'exemple de la Sainte Famille, qui a aussi connu de grandes épreuves. Marie et Joseph ont quitté leur patrie peu après la naissance de Jésus afin d'échapper au roi Hérode pour chercher refuge en Égypte. Avec l'aide de gens autour d'eux, ils ont pu passer à travers une période difficile avant de trouver un nouveau foyer.

– Tiré de Carl Héту, directeur de CNEWA Canada, *We are one human family*, 2015.

9. Les lois qui protègent les réfugiés sont différentes de la plupart des lois et des traités internationaux en ce qu'elles ne servent pas directement les intérêts du pays hôte, mais plutôt l'intérêt des réfugiés. Elles font appel à certains principes de charité, de justice et de solidarité, le pays hôte acceptant la responsabilité de venir en aide à des personnes sans gagner quoi que ce soit en retour.

10. Pour l'Église qui « fait route avec toute l'humanité⁹ », la personne humaine est « la première route que l'Église doit parcourir en accomplissant sa mission [...] route tracée par le Christ lui-même¹⁰ ». Et le pape Benoît XVI nous rappelle avec force que « tout migrant est une personne humaine qui, en tant que telle, possède des droits fondamentaux inaliénables qui doivent être respectés par tous et en toute circonstance¹¹ ».

11. Le 30 novembre 2014, avant de quitter la Turquie, le pape François a rencontré de jeunes réfugiés et il leur a dit : « Les réfugiés, comme vous, se trouvent souvent privés, parfois pour longtemps, des biens fondamentaux : une habitation digne, l'assistance sanitaire, l'éducation, le travail. Ils ont dû abandonner non seulement des réalités matérielles, mais surtout la liberté, la proximité des membres de la famille, leur milieu vital et les traditions culturelles. Les conditions dégradantes dans lesquelles de nombreux réfugiés doivent vivre sont intolérables ! Pour cela, il faut tout mettre en œuvre pour éliminer les causes de cette réalité. »



Le pape François rencontre des réfugiés pendant son voyage en Turquie en 2014.

9 Concile Vatican II, Constitution pastorale *Gaudium et Spes*, 40.

10 Saint Jean-Paul II, encyclique *Centesimus annus*, 53.

11 Benoît XVI, *Caritas in Veritate*, 62.



Photo : © ONU. Tous droits réservés.

Des réfugiés vietnamiens vivant dans leurs bateaux amarrés au quai du gouvernament à Kowloon, Hong Kong, le 1^{er} août 1979.

12. Pour ce qui est de l'accueil des réfugiés dans notre pays, notre action ne peut se réduire à la simple assistance et à l'accompagnement pendant le long processus de sélection, mais elle doit viser à la pleine inclusion des nouveaux venus dans le respect des différences. Comme le rappelait Benoît XVI, « l'Église et ses différentes agences doivent éviter de n'apporter qu'une simple assistance, pour favoriser l'intégration authentique à une société où tous puissent être des membres actifs et responsables chacun du bien-être de l'autre, généreux pour garantir des apports originaux, avec un droit de citoyenneté à part entière et une participation aux mêmes droits et devoirs¹² ».

« La souffrance, l'énorme perte et, parfois, un sens d'aliénation face à l'avenir incertain ne détruisent pas le rêve de reconstruire, avec espérance et courage, une existence dans un pays étranger. En vérité, ceux qui migrent nourrissent l'espoir de trouver un accueil, d'obtenir une aide solidaire et d'entrer en contact avec des personnes qui, comprenant leur malaise et la tragédie de leurs semblables, reconnaissent aussi les valeurs et les ressources dont ils sont porteurs, soient disposés à partager humanité et ressources matérielles avec les nécessiteux et les déshérités. »

– Benoît XVI, Message pour la Journée mondiale des migrants et des réfugiés 2013, « Migrations : pèlerinage de foi et d'espérance ».

13. Vu les distances et les problèmes de transport auxquels se heurtent les réfugiés qui tentent de venir au Canada, nous devons agir à deux niveaux : les accueillir à leur arrivée ici, bien sûr, mais aussi les soutenir quand ils sont encore à l'étranger. En fait, le nombre de demandeurs de refuge au Canada a chuté de manière dramatique ces dernières années, probablement à cause des modifications apportées à la loi fédérale de l'immigration pour prévenir la fraude et la traite des êtres humains.

14. Nous devons être sans cesse aux aguets et veiller à ce que notre pays fasse tout ce qu'il peut dans le contexte actuel. Afin de nous acquitter de notre devoir de solidarité humaine, nous devons nous assurer que tous les réfugiés sont bien accueillis ici, qu'ils soient parrainés à l'étranger ou qu'ils demandent le statut de réfugié en arrivant au Canada. En 1979 et 1980, le Canada avait gagné une réputation d'hospitalité en recevant les réfugiés de la mer vietnamiens. La crise d'aujourd'hui exige une réponse humanitaire de même ampleur.

¹² Benoît XVI, Message pour la Journée mondiale des migrants et des réfugiés 2013, « Migrations : pèlerinage de foi et d'espérance », le 12 octobre 2012.

15. Plusieurs problèmes exigent des clarifications et des améliorations, à différents niveaux de l'État et de la société civile, si nous voulons mieux accueillir les réfugiés dans notre pays et mieux respecter leurs droits fondamentaux. Il faudra notamment :

- ▶ développer et accélérer les procédures de parrainage;
- ▶ donner une plus grande priorité à la réunification des familles;
- ▶ rendre l'asile plus accessible;
- ▶ améliorer les procédures d'appel en cas de premier refus;
- ▶ trouver des formules alternatives à la détention, surtout pour les femmes et les enfants;
- ▶ faciliter l'accès à une gamme élargie de soins de santé.



Photo : © ONU. Tous droits réservés.

Un camp pour personnes déplacées internes (PDI) à l'aéroport M'poko de Bangui, capitale de la République centrafricaine, le 19 juin 2014.

16. Les réfugiés réinstallés au Canada peuvent être parrainés par le gouvernement fédéral seul (« réfugiés pris en charge par le gouvernement »). Par contre, plusieurs réfugiés au Canada sont parrainés par des membres du grand public (« parrainage privé » ou, au Québec, « parrainage collectif »), souvent par le biais d'une institution reconnue, comme une église ou une autre organisation communautaire. Les parrains garantissent un appui financier et une aide à l'établissement pendant un an. L'État fournit et subventionne un certain nombre de services d'intégration pour aider les nouveaux arrivés, mais aucun de ces services ne peut offrir le type d'encouragement que donne l'amour d'un groupe ou d'une communauté accueillante.



Photo : © Denis Therrien

Quatre familles syriennes, parrainées par des paroisses de la région d'Ottawa, célèbrent ensemble en août 2015, plusieurs mois après leur arrivée au Canada.

Plusieurs réfugiés souffrent d'un manque de soins médicaux, mais ils sont souvent aussi victimes de terribles traumatismes psychologiques. Caritas Internationalis collabore avec les sœurs comboniennes qui dirigent l'Hôpital italien d'Amman (Jordanie) : on y soigne les plus pauvres, notamment des réfugiés palestiniens et irakiens.

Rafael Oraha, 69 ans, a été traité à l'Hôpital italien pour la prostate et une hernie discale. Il est aussi l'une des 160 personnes de différents âges à bénéficier d'un programme de soutien psychologique lancé en octobre dernier.

C'est l'un des rares projets en Jordanie à traiter le grave traumatisme vécu par les chrétiens d'Iraq.

« Nous avons vraiment souffert comme chrétiens. Même si nous sommes ici en sécurité, la vie est très difficile à cause de l'exil et du coût de la vie, dit M. Oraha. Il faut prier pour vivre le reste de notre vie à l'abri de l'injustice et des menaces. Nous demandons au Seigneur et aux dirigeants de nous aider à retrouver la stabilité. »

– Association catholique d'aide à l'Orient (CNEWA Canada), bulletin du printemps 2015, article de Dale Gavlak.

17. Il est consternant de voir que les réfugiés sont souvent contraints d'accepter des emplois au salaire minimum en dépit de leur compétence ou de leur expérience professionnelle, qu'ils doivent souvent composer avec un traumatisme important après avoir subi la persécution ou même la torture et avec la désorientation liée au déracinement au moment où la sécurité de leur couverture en soins de santé fournie par le gouvernement est incertaine et menacée de coupures. Autant de raisons pour exiger haut et fort que soient corrigées les injustices et pour demander la reconnaissance et la pleine intégration des réfugiés au sein de nos collectivités et de la société. Nous pouvons aussi exprimer notre solidarité à l'endroit des personnes réfugiées ou déplacées qui vivent dans des camps ou des abris. Nous devons aussi fournir de l'aide dans les camps et faire pression pour une solution pacifique aux conflits afin que les réfugiés qui le désirent puissent rentrer dans leur pays d'origine.

IV. L'ÉGLISE : PARLER ET AGIR AU NOM DES RÉFUGIÉS

18. Pour toute personne sensible à la solidarité humaine, et en particulier pour un chrétien, le souci des conditions de vie de ses semblables – en particulier de ceux et celles

« Nous avons appuyé l'établissement d'une famille irakienne de quatre personnes qui se terrait en Syrie depuis sept ans. Ce fut pour nous une expérience exaltante, possible grâce à la générosité de nos paroissiens. Après un an de parrainage, ils sont autonomes et font prospérer le Canada. »

– Comité de parrainage de la paroisse St. Isaac Jogues, Pickering (Ontario).

qui se trouvent dans le besoin – doit devenir un mode de vie et une façon de penser : l'exercice d'une compassion active fondée sur la justice. Notre foi nous appelle à nous laisser interpeller et même déranger par ces frères et sœurs réfugiés qui attendent de nous une oreille attentive, un cœur ouvert et des bras tendus pour les recevoir. Accueillir ceux et celles dont la vie est marquée par la précarité, l'indigence et l'incertitude n'est pas seulement un devoir moral, c'est un geste essentiel à la vie de l'Église.

En décembre 2013, la cathédrale catholique melkite Saint-Sauveur, à Montréal, a consenti à parrainer des réfugiés syriens. Depuis, la paroisse a complété cinquante-cinq parrainages composés de cent cinquante réfugiés syriens. Vingt-cinq personnes sont arrivées entre la fin de l'année 2014 et le début de 2015.

« Nous nous attendons à recevoir dix-sept personnes vers la fin de septembre 2015 et nous espérons que le reste des réfugiés arrivera bientôt. Cette expérience est très enrichissante pour toute la communauté. »

– Père Bernard Bassett, cathédrale Saint-Sauveur, Montréal

Un défi pour les Canadiens

Depuis cinq ans, le Canada a admis environ 13 000 réfugiés par année. Si les Églises, les organisations communautaires, les groupes religieux et le gouvernement fédéral collaboraient activement, ce chiffre pourrait augmenter de beaucoup. Vu la hausse du nombre des réfugiés dans le monde, le Canada ne devrait-il pas en accueillir davantage ?

19. L'Église catholique au Canada – avec d'autres communautés – parraine chaque année de nombreux réfugiés grâce à des personnes généreuses qui se dévouent pour leur venir en aide. Plusieurs de ces bénévoles et de ces travailleurs et travailleuses participent aux projets de parrainage depuis l'époque des réfugiés de la mer vietnamiens. Disons notre reconnaissance à ceux et celles qui ont offert un refuge à des familles qui n'avaient plus d'espoir. Remercions aussi ceux et celles qui ont manifesté tant de leadership et d'initiative en parrainant des réfugiés : tous les gestes comptent et toutes les voix sont importantes. Mais aujourd'hui, malheureusement, très peu de paroisses catholiques au Canada s'engagent encore dans le parrainage des réfugiés, très souvent parce qu'elles n'ont pas conscience qu'elles peuvent changer les choses et qu'on ne les a pas encore appelées à le faire. La présente lettre pastorale appelle les catholiques du Canada à s'informer de la situation actuelle, à prier pour les personnes affectées et à se mobiliser pour changer les choses le plus possible.

20. Comme évêques, nous espérons que, dans le dossier des réfugiés, la voix des catholiques se fasse entendre de plus en plus clairement, car nous nous devons de plaider pour les sans-voix et de secourir ceux qui sont vulnérables. Il est primordial que le gouvernement canadien entende la voix des catholiques. Par ailleurs, nous devons prendre nos responsabilités et faire notre part. Le plaidoyer politique perd son sens si nous ne sommes pas disposés à donner de nous-mêmes et à faire des sacrifices. Nous appelons donc les catholiques de partout à s'organiser et à parrainer des réfugiés autant qu'ils le peuvent. S'il n'y a pas chez vous de structure catholique pour le faire, le temps est peut-être venu d'en mettre une sur pied. Le pape François a demandé à toutes les paroisses, toutes les communautés religieuses et tous les sanctuaires d'Europe d'accueillir une famille de réfugiés. Nos paroisses canadiennes peuvent-elles faire moins ?

21. Enfin, nous voulons proposer quelques gestes concrets aux catholiques canadiens.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

- Demander au gouvernement fédéral d'accroître l'accueil des réfugiés au Canada, de corriger les lacunes de la Loi sur l'immigration dès qu'elles deviennent évidentes et d'accélérer et de faciliter le parrainage des réfugiés par des groupes du secteur privé comme les paroisses.
- Offrir un soutien moral et spirituel aux personnes dans les camps de réfugiés en se tenant au courant de leur situation et en priant pour elles.
- Appuyer Développement et Paix (qui fait partie du réseau Caritas Internationalis), CNEWA, l'Aide à l'Église en détresse, le Jesuit Refugee Service et d'autres organisations d'aide nationales et internationales qui ont besoin de notre soutien moral et financier.
- Si possible, créer un service diocésain pour faire connaître les besoins des réfugiés et pour coordonner et promouvoir le parrainage. Ce service pourrait collaborer sur une base œcuménique avec d'autres communautés chrétiennes quand la chose est possible.
- Souligner la Journée mondiale des migrants et des réfugiés, le premier dimanche après l'Épiphanie.
- Lorsque c'est possible, instituer une pastorale des migrants et des personnes déplacées afin de faire connaître la situation des réfugiés dans le monde et de proposer des projets qui traduisent plus de solidarité et une vraie compassion pour nos frères et sœurs souffrants.
- Donner plus de formation permanente aux pasteurs et aux agentes et agents de pastorale au sujet de la situation concrète des réfugiés et de leurs besoins.



Des réfugiés somaliens attendent pour de l'eau à un camp de Dadaab, Kenya, le 6 août 2011.



Une famille de réfugiés syriens affiche une pancarte demandant de l'aide dans les rues d'Istanbul, « Nous sommes de la Syrie. Pouvez-vous nous aider ? », le 3 août 2015.

**Enfin, demander dans la prière
la grâce d'unir nos mains et nos cœurs
à nos voix pour poser des gestes
d'accueil des réfugiés dans notre
pays et nos communautés chrétiennes
sous le signe de l'amour.**

© Concacan Inc., 2015. Tous droits réservés.

Commission pour la justice et la paix
Conférence des évêques catholiques du Canada
Fête des saints Anges gardiens, le 2 octobre 2015

Vous pouvez télécharger une copie PDF de cette brochure,
en français et en anglais, à www.cecc.ca.

Code: 184-910

ISBN: 978-0-88997-766-2

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives Canada, Ottawa

Dépôt : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Montréal

Imprimé au Canada par Communications St-Joseph, Ottawa

